



Ville de Cannes

PROJET DE DELIBERATION

SEANCE OU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUIN 2009

OBJET : COMMISSION CONSEIL EXTRA-MUNICIPALE DE GERONTOLOGIE
COMMISSION : AFFAIRES JURIDIQUES, IMMOBILIÈRES, MARITIMES ET FAÇADE MARITIME
Du : 24 JUIN 2009
RAPPORTEUR : BERNARD BROCHAND

Suite à la délibération du 4 mai 2009, et après que le principe de la mise en place d'une Commission Conseil extra-municipale de Gérontologie a été adopté par le conseil municipal, à la demande de l'opposition, la composition a été modifiée par la nomination de deux membres de l'opposition.

Cette commission se compose des membres ci-après :

1 président ;
3 vice-présidents ;
8 représentants secteur médical ;
4 représentants retraités ;
1 représentant de l'Agerca ;
Le directeur de CCAS ;
Le directeur Hygiène et Santé de la ville de Cannes ;
Le directeur du GIP Cannes Bel Age ;
Le responsable du CLIC ;
2 représentants de l'opposition :
Mme CRAPIZ ;
M. le Dr SIMONET.

La Commission des Affaires Juridiques, Immobilières, Maritimes et de la Façade Maritime, a été consultée lors de sa séance du 24 juin 2009.

Le Conseil Municipal est sollicité pour :

- approuver la nouvelle composition de la commission.